

Image not found or type unknown



A acheté une voiture et pense s'être fait avoir.

Par **julia**, le **19/06/2010** à **13:45**

Bonjour,

J'ai acheter une voiture mardi et mon copain est allé la chercher le vendredi. Il a signé tous les papier mais, étant pressé, il n'a pas fait attention que la voiture n'avait aucune option (au moment de la vente le concessionnaire ne nous l'a pas dit). Nous pensons qu'elle avait option. Ce que je voulais savoir c'est si je peux me rétracté par rapport à la vente de la voiture ou qu'est-ce que je peux faire ?